

“ Où trouver une salle à Metz ? ”

Quand le Président de la Région Lorraine, Jean-Pierre MASSERET, organise une série de réunions dans 24 villes de Lorraine pour rendre compte de sa première année de mandat, il sollicite naturellement la commune concernée pour la mise à disposition d'une salle. Une seule ville de toute la région la lui fait payer, c'est Metz. Ailleurs, dans les 23 autres, la salle est gratuite et le maire ou l'un de ses adjoints est présent pour un accueil républicain.

Quand une formation politique veut organiser des réunions publiques dans le cadre de la campagne pour la constitution européenne, une seule salle est accordée gratuitement et il faut payer pour les autres. Comment faire fonctionner une campagne de trois semaines pour une ville de 125.000 habitants dans de telles conditions ?

Si une association décide d'animer un débat entre partisan du Oui et du Non lors de la même campagne, on lui fait payer, à elle aussi, la location de la salle.

Si le groupe de la Gauche Plurielle veut organiser, hors période électorale, des réunions de quartier pour rendre compte aux Messins de son action municipale, le maire de Metz, après avoir autorisé dans un premier temps seize réunions par an, décide, avec un vote unanime de sa majorité de ramener ce nombre à quatre. Ces réunions constitueraient-elles une menace pour l'Hôtel de Ville ?

Bonnet d'âne.

Heureusement, il existe des organismes aux idées plus larges qui prêtent leur concours aux débats en ouvrant leurs locaux.

Ainsi, on a vu pendant la campagne pour la constitution européenne, un conseil de fabrique prêter sa salle à Devant les Ponts et un organisme de formation en faire autant au Fort Moselle. De son côté, l'Université Paul Verlaine, espace démocratique, a prêté gratuitement des amphis, petits et grands, pour les partisans du Oui et du Non.

De leur côté, les cafés de Metz de plus en plus nombreux acceptent de prêter leurs locaux à toute sollicitation. Merci à eux. Partout des initiatives privées ont permis et permettent de laisser place au débat que la Ville de Metz et son maire refusent aux messins.

Pourtant la ville de Metz n'est pas un modèle de civisme. Elle s'est encore distingué lors du referendum en comptant moins de 60% de votants, soit huit points en dessous de la moyenne nationale, obtenant à nouveau le bonnet d'âne des villes de plus de 100.000 habitants.

À Metz, les citoyens demandent plus de démocratie participative et le maire de Metz s'obstine à restreindre les possibilités de réunion dans une attitude conservatrice et d'un autre âge.

Daniel Planchette
PS.



Danielle Bori
PCF.



Dominique Gros
Conseiller Général
PS.



Marie Anne Isler Béguin
Député Européen
Verts.



Marielle Olesinski
PS.



Pierre Bertinotti
PS.



Pierre Tiercelin
PS.



René Darbois
Verts.



Véronique Roederer
PS.



Violaine Pauly
PS.

